

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat

1. *de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.*
2. *de répondre à la question de synthèse*
 - *par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,*
 - *en faisant appel à des connaissances personnelles,*
 - *en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THEME DU PROGRAMME Stratification sociale et inégalités

I - TRAVAIL PRÉPARATOIRE (sur 10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum

- 1) Pour chaque valeur entourée, faites une phrase qui en donne la signification. (doc 1) (2 points)
- 2) Comment peut-on expliquer les écarts de fréquentation de musée, exposition ou monument historique entre les cadres et les ouvriers ? (document 1) (2 points)
- 3) En comparant les catégories cadres et ouvriers, montrez que les inégalités n'ont pas disparu. (document 1) (1 point)
- 4) Comment la croissance forte des Trente Glorieuses a-t-elle pu contribuer à réduire les écarts entre catégories sociales ? (document 2) (2 points)
- 5) Faites une phrase donnant le sens de la donnée correspondant au point A sur la courbe. (document 3) (1 point)
- 6) Le document confirme-t-il la thèse d'une « moyennisation » de la société française? (document 3) (2 points)

II QUESTION DE SYNTHÈSE (sur 10 points)

Après avoir rappelé la tendance à la « moyennisation » dans les sociétés démocratiques, vous montrerez les limites de cette analyse.

Indicateurs socio-économiques et culturels (en France, en 2004)

	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Part des ménages disposant d'une connexion internet (%)	47.8	37.7	66.9	50.5	31.1	21.6
Taux de départ en vacances (%)	38	67	90	78	63	48
Espérance de vie à 35 ans pour les hommes en années entre 1991 et 1999 (2)	43.5	43.0	46.0	43.0	40.0	39.0
Musée, exposition, monument historique(3)	30	52	76	60	43	28
Taux de chômage	-	-	4.8	5.9	10.2	12.3
Ecart de salaires mensuels nets pour les postes à temps complet entre catégories (base 100 l'ensemble) (1)	-	-	197	101.4	70.2	73.6

Source : TEF 200512006, INSEE.

(1) www.inegalites.fr (observatoire des inégalités)

(2) L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne ou l'âge moyen au décès d'une génération qui aurait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Ce chiffre représente le nombre moyen d'années restant à vivre aux hommes de 35 ans, avec les conditions de mortalité par âge observées en 2004.

(3) Part des personnes ayant fréquenté au moins une fois dans l'année

Document 2

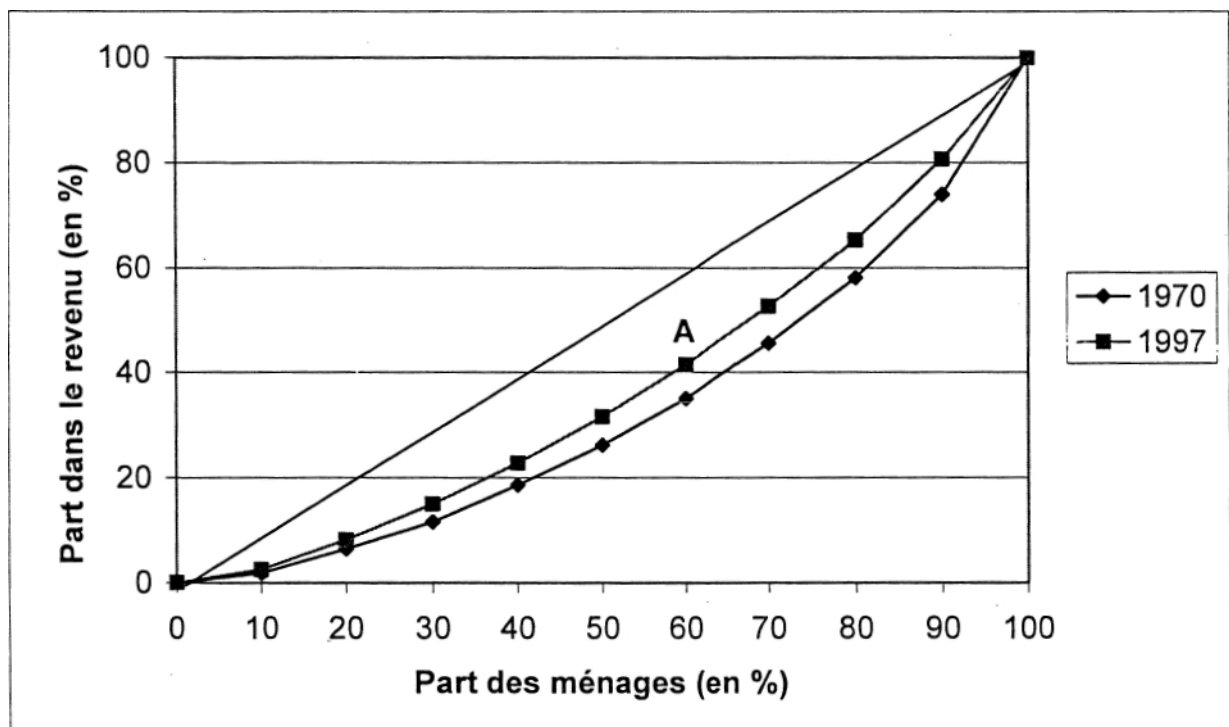
Jusqu'en 1975, la croissance annuelle du salaire réel se situait autour de 3,5 % en moyenne, ce qui assurait un doublement du pouvoir d'achat en une vingtaine d'années. C'était l'assurance d'une promotion sociale au long de la carrière dans toutes les catégories de la société, et en particulier pour les classes populaires, la quasi-certitude que leurs enfants connaîtraient une situation meilleure que la leur. Depuis le milieu des années 1970, en moyenne, le rythme de croissance des salaires est inférieur à 0,5 % par an, ce qui correspond doublement du salaire qui pouvait naguère s'obtenir en 20 ans, s'étalerait dès lors sur 140 années.

Depuis 20 ans, le rythme de la croissance du revenu médian est quatre fois moindre que lors des Trente Glorieuses : alors que les années 1950-1975 avaient été une séquence fabuleuse pour la consommation (avec la découverte pour les classes populaires de l'automobile, de la propriété du logement, de la télévision, etc.), la période 1975-2006 semble nettement plus morose.

Source : Louis CHAUVEL, *Les classes moyennes à la dérive*, Éditions du Seuil, 2006.

Document 3

Courbes de Lorenz du revenu disponible des ménages par unité de consommation* en 1970 et en 1997



Source : D'après INSEE et Direction Générale des Impôts, enquêtes «Revenus Fiscaux».

* Unité de consommation : le nombre d'unités de consommation d'un ménage est calculé en affectant à chaque individu un coefficient selon son poids dans la consommation du ménage. Cette pondération est celle utilisée couramment par l'INSEE ou l'OCDE, et affecte un coefficient de 1 à la personne de référence, de 0,5 aux autres « adultes » du ménage (personnes de 15 ans ou plus), et de 0,3 aux enfants (moins de 15 ans).